

La francophonie, un puissant levier pour stimuler la coopération régionale et renforcer la prévention et la gestion des invasions biologiques

JOURNÉES D'ÉCHANGES TECHNIQUES

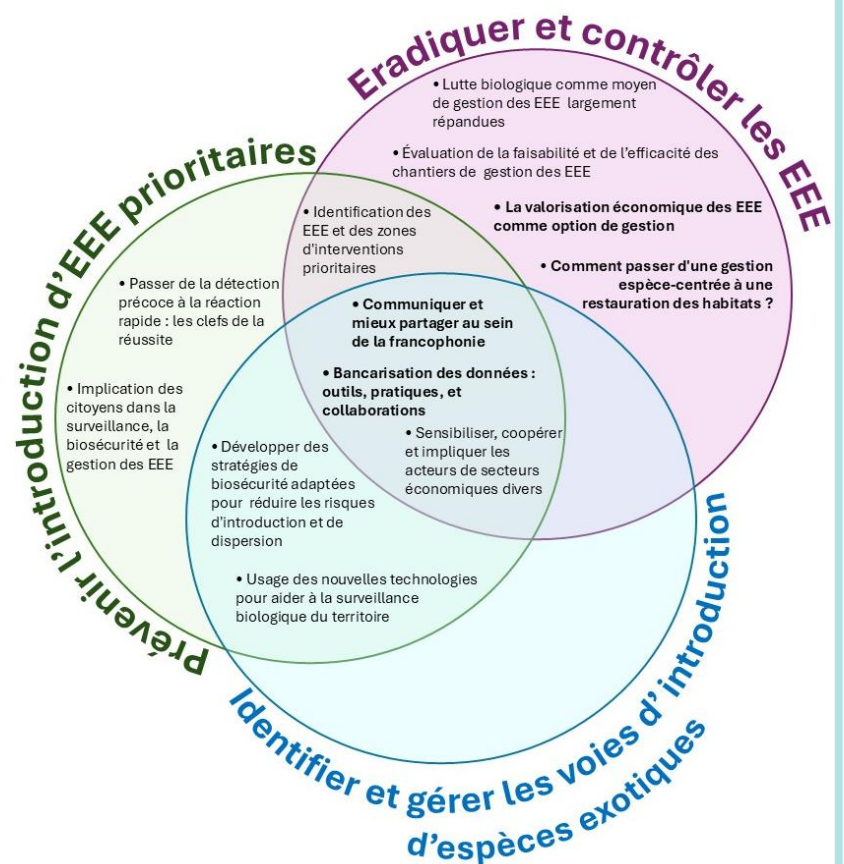
Ce document est une synthèse des journées d'échanges techniques francophones sur les espèces exotiques envahissantes organisées du 16 au 18 juin 2025 à Montpellier par le Centre de ressources espèces exotiques envahissantes.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) ne connaissent pas les frontières humaines et de nombreux pays partageant les mêmes espèces exotiques problématiques sont confrontés à des difficultés similaires de prévention et de gestion. La coopération régionale ou internationale est un moteur efficace pour accélérer la production et la diffusion des connaissances, pour mutualiser des méthodologies d'interventions et réduire les coûts liés à leur développement, pour faciliter le transfert de compétences et de technologies, ou encore initier ou faire avancer des programmes locaux de gestion de ces invasions biologiques. Dans ce contexte, la francophonie offre de multiples opportunités, néanmoins encore peu exploitées par les acteurs francophones engagés sur la thématique des espèces exotiques envahissantes.

Les journées d'échanges techniques francophones « Espèces exotiques envahissantes » en bref :

- Du 16 au 18 juin, à Montpellier, sur le site d'Agropolis international ;
- 56 participants de 11 nationalités différentes : France et ses outre-mer, Belgique, Luxembourg, Suisse, Italie, Tunisie, Cameroun, Algérie, Bénin, Sénégal, Canada ;
- Un fil rouge : la contribution à la mise en œuvre de la cible 6 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal : i) Identifier et contrôler les voies d'introduction d'EEE, ii) empêcher l'introduction et la propagation des principales EEE, iii) éradiquer ou contrôler les EEE en particulier dans les zones prioritaires ;
- 24 présentations de retours d'expérience organisées en 9 sessions thématiques ;
- 4 ateliers de travail.

Figure 1 : Schéma des thématiques traitées lors de ces journées et de leur correspondance avec les différents objectifs de la cible 6 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. En gras sont représentées les thématiques ayant fait l'objet d'un atelier.



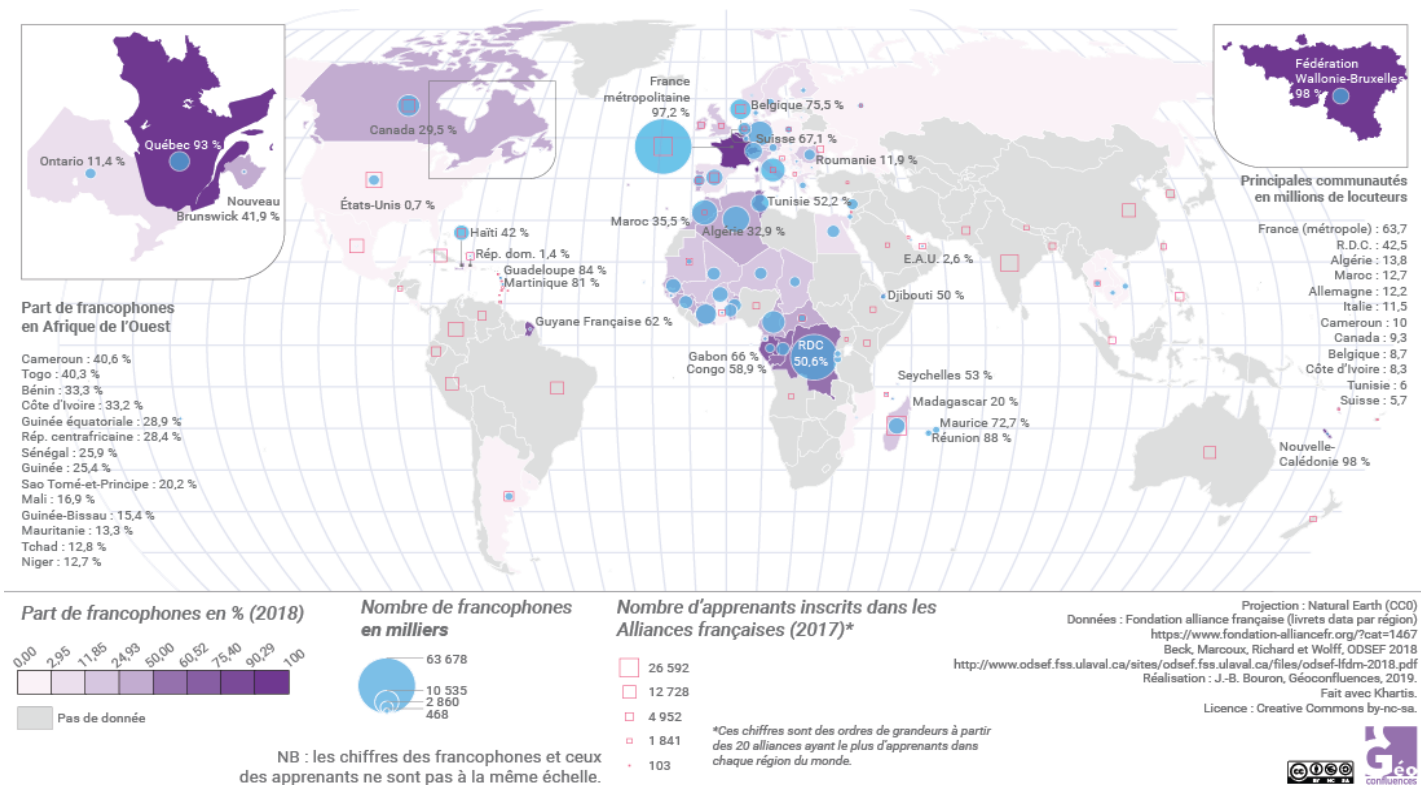


Figure 2 : Répartition de la population francophone dans le monde.

La francophonie, un moteur de coopération transdisciplinaire et transfrontalière sur les EEE encore peu exploité

Le français était parlé par plus de 321 millions de personnes en 2022, et ce chiffre devrait atteindre les 750 millions en 2070 dans le monde (OIF, 2022). Le français est ainsi la 5ème langue mondiale par le nombre de locuteurs, et le dixième par le nombre de locuteurs natifs. L'espace francophone réparti sur les cinq continents couvre ainsi une grande diversité de socio-écosystèmes au cœur des enjeux liés aux invasions biologiques et compte un large panel d'acteurs travaillant sur la thématique des EEE (Fig. 2). Les possibilités de coopération dans cet espace semblent cependant encore peu exploitées par ces acteurs.

L'anglais est aujourd'hui la langue dominante des échanges scientifiques internationaux. Pourtant, nombreux sont les gestionnaires, techniciens et décideurs qui n'utilisent pas encore l'anglais au quotidien ou ne le maîtrisent pas suffisamment pour participer activement à des échanges impliquant du jargon technique, ce qui peut contribuer à une forme d'exclusion. Selon Amano *et al.* (2016), près de 36 % des articles scientifiques en biodiversité sont publiés dans d'autres langues que l'anglais mais restent alors largement invisibilisés.

L'organisation d'événements dans d'autres langues, comme le français, favorise le partage de connaissances et de savoirs locaux, ainsi que la diffusion de retours d'expérience pratiques souvent peu recensés dans la littérature anglophone. Elle permet également de mutualiser les outils et les expertises, tout en rassemblant une communauté d'acteurs diversifiée pour échanger efficacement sur les stratégies de coopération. Ce type d'initiative contribue aussi à renforcer le réseau international d'échanges et à enrichir le corpus mondial de connaissances sur les invasions biologiques.

Ces journées d'échanges techniques « espèces exotiques envahissantes », un premier pas vers une coopération francophone sur les EEE ?

Elles ont permis de dresser des constats partagés et d'identifier des axes de travail communs en mobilisant une diversité d'expériences et de contextes nationaux. Quatre thématiques principales définies par le comité de pilotage de l'évènement ont fait l'objet de temps de discussion dédiés lors d'ateliers de travail : 1/ la bancarisation des données et des systèmes d'information, 2/ la valorisation des espèces exotiques envahissantes, 3/ l'évolution des approches de gestion vers une restauration des écosystèmes à plus grande échelle, et 4/ le renforcement de la communication et du partage d'expériences entre acteurs francophones.

Règlement européen et coopération régionale

À l'échelle européenne, le Règlement n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des EEE préoccupantes pour l'Union européenne encourage ainsi la coopération transfrontalière et la coordination entre les États membres, en particulier au sein d'une même région biogéographique de l'Union (art. 22). Plusieurs projets interrégionaux sont déjà en cours tels que les projets Interreg V « ECOSYSTEM » (France, Wallonie et Flandre), INVALIDIS (Grèce, Italie, Espagne, Corse, Roumanie, Portugal et Lettonie), ALIEM (France et Italie) ou encore le LIFE COOP Cortaderia (France, Espagne).

Bancarisation des données et systèmes d'informations : outils, pratiques et collaborations

La production d'informations sur les EEE s'est fortement accrue au cours des dernières décennies, en raison de l'intensification des introductions d'espèces exotiques et des interventions de gestion qui en découlent, et grâce au développement des suivis scientifiques. Cependant, ces données restent souvent fragmentées, dispersées entre différentes bases, hétérogènes dans leurs formats ou difficilement accessibles. Cette situation limite leur utilisation, aussi bien pour guider la recherche que pour appuyer concrètement la gestion. Or, une mise à disposition structurée, standardisée et pérenne de ces données représente un levier essentiel pour mieux coordonner les actions, renforcer la détection précoce, accélérer la mise en œuvre de mesures adaptées, hiérarchiser les opérations de gestion et, plus largement, éclairer les prises de décision (Latombe *et al.*, 2017).

Dans l'espace francophone, de nombreuses initiatives locales, nationales et internationales existent déjà pour collecter et valoriser des informations diverses sur les EEE (informations sur les occurrences, la gestion, la biologie des espèces etc.) (Fig. 3). Améliorer leurs compatibilité et interopérabilité demeurent des défis majeurs qu'une communauté francophone active peut contribuer à résoudre.

Aujourd'hui, plusieurs freins limitent la bancarisation à large échelle, le partage et l'accès aux données sur les espèces exotiques envahissantes. Sur le plan organisationnel, l'absence de co-construction préalable avec les acteurs concernés et de gouvernance claire ne permet souvent pas d'identifier et de préciser les besoins des utilisateurs potentiels et complique ainsi la définition du périmètre des bases de données : à quoi vont-elles servir et à qui sont-elles destinées ? Ces questions sans réponses efficaces peuvent se doubler d'un manque de moyens humains et économiques nécessaires pour assurer la pérennité de ces bases, en gérant et mettant à jour régulièrement les données, compromettant ainsi leur utilité. De plus, les données sur les EEE peuvent être stockées dans des formats très variés (documents papier, Excel enregistré en local, multiples portails) entraînant des risques de redondances et des difficultés d'interopérabilité, d'autant plus si la base de données n'a pas

Arnaud Monty (Université de Liège) - Détection précoce et réaction rapide : le cas de l'Ambroisie en Wallonie, Belgique

Espèce exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord, l'Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) constitue un enjeu majeur de santé publique en raison de son pollen hautement allergisant. La forte persistance de sa banque de graines complique en outre durablement sa gestion.

Bien que l'invasion soit encore à un stade précoce en Wallonie, sa progression avérée, en l'absence d'actions de gestion, pourrait entraîner des coûts importants pour la santé publique. En réponse à ce début d'invasion, les autorités régionales ont financé en 2020 la création de l'Observatoire wallon des ambrosies (OWA), placé sous la coordination de l'Université de Liège. Ce dispositif repose sur l'implication des citoyens pour la détection des foyers, la validation des signalements, puis la mise en œuvre rapide d'actions de lutte et de suivis pluriannuels.

Grâce à ce dispositif, de nombreuses nouvelles populations ont pu être détectées et plus de 15 000 plants ont été arrachés manuellement. Les résultats indiquent que les interventions infléchissent la dynamique d'invasion par rapport à un scénario sans gestion : près de 40 populations ont été éradiquées, aucune plante n'y ayant été détectée depuis trois ans. Ces éléments montrent que la gestion active peut limiter l'invasion, même si le nombre total de foyers continue d'augmenter.

La communication et la formation des citoyens pour renforcer leur mobilisation, apparaissent ainsi comme des leviers essentiels du succès du confinement des populations d'ambrosie, malgré les biais inhérents à la mise en application d'une science participative.

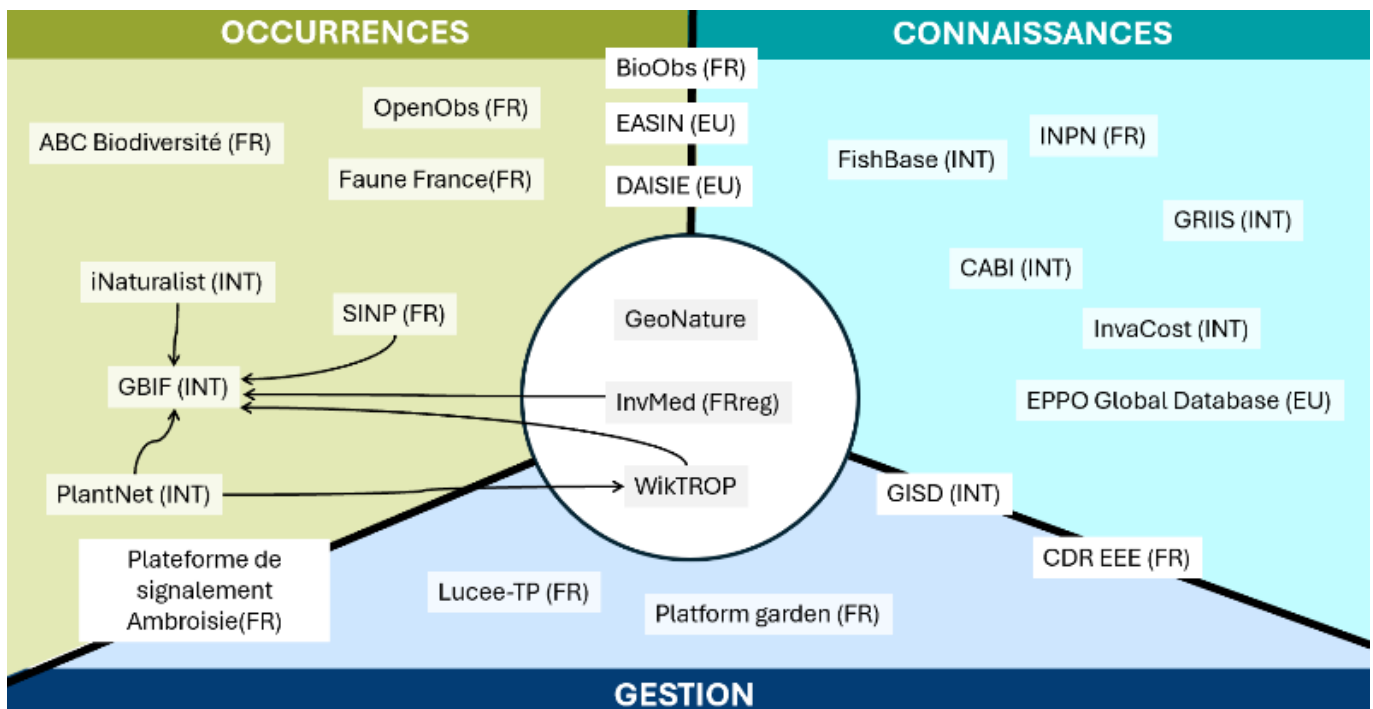


Figure 3 : Exemples de bases de données disponibles à diverses échelles (FRreg : régionale, FR : nationale, EU : européenne, INT : internationale). Les flèches représentent des exemples de liens entre les bases de données (une base peut en alimenter une autre).

été correctement organisée dès le départ. Enfin, les aspects juridiques peuvent également constituer un obstacle : la gestion de données publiques et privées, le choix de licences (par exemple Creative Commons), la conformité au RGPD pour les pays européens et aux autorisations légales doivent être clarifiés pour faciliter l'ouverture et le partage des données.

Encourager la mutualisation des données dès la source et rendre les jeux de données publiquement accessibles apparaissent comme des leviers essentiels pour valoriser les informations disponibles et améliorer leur exploitation à différentes échelles, y compris au niveau d'un futur éventuel système d'information francophone dédié aux espèces exotiques envahissantes. Il est alors nécessaire de désigner un responsable de l'agrégation des données et de sélectionner les informations faciles à concaténer dans un objectif précis. Par exemple, le partage des données d'occurrence permettrait d'améliorer la détection précoce des EEE en suivant plus facilement la dispersion des populations et permettrait de détecter l'éventuelle arrivée d'une nouvelle espèce sur un territoire voisin. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour intégrer et homogénéiser différentes bases de données pourrait contribuer à réduire ou pallier ces limites.

La valorisation des espèces exotiques envahissantes

Il est acquis que le traitement des déchets verts issus de la gestion des plantes exotiques envahissantes – par compostage, méthanisation ou autres procédés – peut constituer un moyen efficace pour réduire leur impact sur l'environnement. Par exemple, la méthanisation de ces déchets peut permettre de produire du biogaz et le compostage peut être valorisé en agriculture. Mais la valorisation économique ne se limite pas aux déchets végétaux : des initiatives peuvent encourager la consommation d'espèces animales envahissantes, comme le Crabe bleu envahissant en Méditerranée et déjà commercialisé en Turquie. Cette valorisation peut offrir un double avantage écologique et économique. Néanmoins, il est crucial de prendre en compte le risque que le développement de telles filières économiques puisse inciter au maintien voire à l'accroissement organisé des populations d'espèces envahissantes pour pérenniser ces filières (Sarat *et al.*, 2018).

Plusieurs risques sont en effet associés à la mise en place de filières de valorisation économique des EEE : le maintien ou la promotion involontaire de l'espèce, la dispersion liée aux échanges commerciaux, la création de dépendances économiques, ou encore les contradictions avec les interventions. En effet, diverses expériences passées ont montré que la valorisation des EEE peut s'opposer aux objectifs de gestion, surtout lorsqu'il s'agit d'éradication. La valorisation ne peut être envisagée que pour des espèces déjà largement répandues et impossibles à éradiquer, alors qu'elle doit être proscrite lorsque les populations sont encore localisées et qu'une éradication reste possible. La question de la temporalité accentue les difficultés rencontrées : les filières peuvent se développer rapidement, alors que les effets écologiques négatifs d'une telle valorisation ne peuvent apparaître qu'après plusieurs années (Prior *et al.*, 2018).

Ainsi, afin de réduire les risques de dispersion et la création de nouveaux marchés difficiles à encadrer, la mise en œuvre de filières de valorisation doit rester ancrée dans une logique d'implication locale. Une vigilance particulière est aussi nécessaire vis-à-vis des dynamiques économiques : les prix de commercialisation doivent rester suffisamment bas pour éviter que des logiques de profit ne conduisent à la culture ou à l'élevage volontaire d'EEE.

Une telle démarche exige également une volonté politique affirmée et un cadre réglementaire clair, incluant l'anticipation des freins législatifs, la définition préalable des types de valorisation acceptables et la réalisation d'évaluations systématiques des risques et bénéfices. Ces

Mouna Rifi (Institut national agronomique de Tunisie) : Importance de l'approche participative dans le suivi et la gestion des espèces invasives marines : cas de la lagune de Bizerte, au nord de la Tunisie

La Méditerranée est l'une des régions les plus touchées par les invasions marines, avec plus de 1 000 espèces non indigènes recensées. La Tunisie, du fait de sa position de jonction des bassins occidental et oriental, est particulièrement vulnérable aux invasions. La lagune de Bizerte constitue un hotspot d'invasion marines, avec plus de 20 taxons d'ENI identifiés, ce qui représente une menace pour activités économiques en place comme la pêche artisanale et la conchyliculture. Le projet « Halte aux espèces non indigènes » (2020–2023) a été mis en place afin de sensibiliser les acteurs locaux, évaluer l'ampleur des invasions via les connaissances écologiques locales et construire un système permanent de surveillance. Il repose sur l'implication conjointe des pêcheurs, des chercheurs, des ONG et de l'administration, grâce à des enquêtes, sorties en mer, collecte de spécimens et ateliers participatifs. Le Crabe bleu (*Portunus segnis*) est au cœur de ce dispositif, servant à la fois d'indicateur d'invasion et de ressource halieutique potentielle à valoriser par et pour les pêcheurs. Grâce à ce dispositif, l'engagement des pêcheurs dans la lutte contre le crabe bleu a fortement augmenté, passant d'une faible implication en 2020 à une exploitation active en 2024 par plus de 80 % d'entre eux. Depuis 2022, le Crabe bleu est ainsi reconnu comme une nouvelle ressource locale. Ainsi, cette démarche participative et multi-acteurs a renforcé les capacités locales d'interventions, favorisé le dialogue entre acteurs et soutenu une gestion plus intégrée et durable des espèces invasives.

évaluations doivent être menées de manière indépendante, idéalement par des chercheurs extérieurs à la communauté concernée, afin d'éviter tout conflit d'intérêt et de mettre en balance la gestion des EEE et la production économique.

Si elle est bien menée, la valorisation des EEE peut apporter des bénéfices non négligeables, comprenant bien sûr la réduction des populations d'EEE, mais aussi la diminution de la pression sur les ressources locales, la création d'emplois, l'amélioration des rendements de certaines cultures (compost à partir de plantes exotiques envahissantes) et la possibilité d'autofinancer une partie des actions de gestion. A titre d'exemple, le témoignage apporté par l'ACED (Centre africain pour le développement durable) montre des résultats prometteurs quant à l'usage de compost de Jacinthe d'eau par des agriculteurs du sud-est du Bénin : amélioration de la fertilité des sols, augmentation du rendement des cultures (42% pour la tomate, 162 % pour les piments), meilleure marge bénéficiaire.

Une étude de marché préalable est jugée indispensable pour évaluer la pertinence effective d'une valorisation, et son acceptabilité sociale dépend fortement de la transparence de la communication et de la perception des risques.

Clef d'une valorisation efficace, cette communication doit reposer sur une réflexion préalable quant à sa nécessité et à sa forme. Suivant les contextes, elle peut être proactive, anticipant les interrogations des différents acteurs, ou réactive, en répondant à des questionnements spécifiques. Dans tous les cas, il est essentiel d'identifier les publics

cibles — agriculteurs, structures professionnelles, décideurs, grand public, etc. — et d'adapter le discours à cette diversité.

Une communication efficace repose également sur un équilibre délicat entre une présentation réaliste et transparente de l'ensemble des bénéfices et risques et un rappel assumé et explicite de l'objectif central du projet de réduction des populations d'EEE. Cette réduction qui doit permettre des gains écologiques sur le territoire concerné peut, en parallèle, générer des ressources pour certaines activités humaines, mais sans que la recherche de profit en soit — ni ne devienne — la finalité principale. Mettre trop en avant les bénéfices, c'est prendre le risque de créer un « effet storytelling » positif, qui pourrait laisser croire que l'EEE concernée constitue une ressource pérenne, avec plus d'avantages que de désavantages (voir Nuñez *et al.*, 2012 pour plus d'informations). Au contraire, un discours trop alarmiste peut décourager l'engagement des acteurs économiques et susciter une défiance de la population vis-à-vis de la valorisation des EEE.

Le message doit également préciser que cette valorisation est temporaire, car elle accompagne un effort de gestion et ne vise pas à instaurer une filière durable. Sur ce point une difficulté supplémentaire quant à l'acceptation du projet réside dans l'impossibilité de préciser la durabilité de cette possibilité de valorisation.

La production et la mise à disposition de retours d'expérience structurés est essentielle pour capitaliser les enseignements, identifier les conditions de réussite ou d'échec et orienter les futures stratégies de gestion et de valorisation. Des bilans détaillés accessibles de programmes réalisés de valorisation d'EEE restent encore rares, aussi un effort de capitalisation pourrait être mené à l'échelle francophone, dans le même esprit que ce qui a été déjà cité concernant la bancarisation de données.

Comment passer d'une gestion espèce-centrée à une restauration des écosystèmes à plus large échelle

La gestion des invasions biologiques à l'échelle locale se concentre souvent sur une EEE spécifique, en ciblant son éradication ou son contrôle. Si cette approche peut être efficace, elle montre ses limites vis-à-vis des besoins de restauration et de renforcement de la résilience des écosystèmes. Une gestion intégrant la restauration des écosystèmes et des processus écologiques offrirait une perspective complémentaire et potentiellement plus durable contre les invasions biologiques en limitant l'établissement et les impacts d'EEE et en participant aussi à la réduction des impacts des autres grandes menaces pesant sur la biodiversité.

Cette évolution des objectifs de gestion nécessite un changement d'analyse, d'échelle, de méthode opérationnelle et de coordination entre les acteurs impliqués dans la gestion des espèces exotiques et dans la préservation de la biodiversité.

Les avantages d'une restauration bien menée des écosystèmes sont généralement présentés comme considérables. Elle favoriserait la résilience des milieux, réduirait les risques d'invasion et permettrait de limiter la dépendance à des interventions répétées. Elle contribuerait également à améliorer les services écosystémiques des sites restaurés, tels que la régulation hydrologique, le stockage de carbone ou la protection contre l'érosion (*United Nations Environment Programme*, 2021).

En outre, une approche écosystémique permet d'approfondir les connaissances écologiques disponibles car elle oblige à conduire des diagnostics complets des sites pour mieux comprendre les interactions complexes entre espèces, habitats et processus écologiques.

De plus, en impliquant nécessairement une grande diversité d'acteurs, cette approche favorise une plus large appropriation des enjeux et

Aristide Takoukam Kamla (*African Marine Mammal Conservation Organization*) – La lutte biologique contre la Salvinie géante pour restaurer l'habitat du Lamantin dans le lac Ossa, Cameroun

Le lac Ossa, situé sur la côte camerounaise, est colonisé depuis près de dix ans par *Salvinia molesta*, qui recouvrait environ 50 % de sa surface en 2021. Cette prolifération est probablement liée à un enrichissement en nutriments d'origine anthropique, notamment en azote et en phosphore, en amont du bassin versant de la Sanaga. Les conséquences de cette prolifération sont à la fois écologiques et socio-économiques, avec des impacts sur la navigation, la pêche et compétition avec la principale source de nourriture du Lamantin.

Pour y répondre, l'AMMCO (*African Marine Mammal Conservation Organization*), en partenariat avec plusieurs institutions, a initié un programme de lutte biologique reposant sur l'utilisation du charançon *Cyrtobagous salviniae*, ennemi naturel de la Salvinie géante. Un millier d'individus ont été introduits dans une parcelle pilote, et un suivi régulier de leur développement et des paramètres physico-chimiques de l'eau a été mis en place. Après une phase initiale peu perceptible, des signes de consommation et de dégradation de la plante ont été observés à partir de février 2022.

Au fil du temps, les charançons se sont largement disséminés dans le lac, avec des densités estimées entre 4 et 30 individus par kilogramme de *Salvinia* en 2023, et une réduction d'environ 70 % de la couverture végétale. Cette opération est complétée par du retrait manuel de la plante, qui est ensuite valorisée sous forme de charbon écologique. L'ensemble de ces actions s'est traduit par une amélioration des conditions écologiques et socio-économiques du lac, illustrée notamment par le retour du Lamantin et l'augmentation des captures de pêche. Toutefois, la lutte biologique n'agit pas sur les causes de l'eutrophisation, et des études sont toujours en cours pour mieux comprendre et agir sur la source de l'eutrophisation.

garantit une meilleure durabilité des actions. Elle ouvre aussi la voie à une communication plus positive. Plutôt que de mettre en avant seulement le contrôle ou l'éradication des EEE, le discours s'élargit alors à la restauration et la régénération des écosystèmes, proposant un récit plus mobilisateur et fédérateur auprès du grand public comme des décideurs.

Malgré tous ces bénéfices, des multiples freins à la mise en place de cette approche ont été identifiés. Le premier réside dans l'insuffisance de connaissances et d'outils permettant de guider la restauration. Restaurer un milieu exige de mieux comprendre le fonctionnement global de l'écosystème, de définir un état de référence pertinent et de choisir les bons indicateurs pour suivre les conséquences des interventions. À cela peut s'ajouter la difficulté de déterminer l'échelle spatiale la plus adéquate pour agir.

Un autre frein concerne la transdisciplinarité et la coopération multi-acteurs indispensable dans cette approche. Si cet aspect est généralement cité comme un avantage et un facteur de réussite, une collaboration étroite entre chercheurs, gestionnaires, collectivités, associations, décideurs politiques et propriétaires fonciers peut être difficile à mettre en place et à maintenir, notamment à cause d'intérêts divergents.

Les financements représentent également une contrainte importante : la plupart des appels à projets demeurent orientés vers des actions

ciblées sur les espèces, alors que la restauration demande des investissements durables, inscrits dans un temps long. L'approche écosystémique peut être perçue comme trop complexe ou abstraite car elle repose sur la prise en compte de processus écologiques globaux et, dans un premier temps, quelquefois difficiles à suffisamment appréhender. De plus, la temporalité longue inhérente à la restauration des écosystèmes — où les bénéfices peuvent n'apparaître qu'après plusieurs années, voire des décennies — est fréquemment mal comprise ou jugée insatisfaisante parce que prédominent les attentes de résultats rapides et visibles.

Ainsi, le rôle et la coopération des différents acteurs sont les éléments déterminants dans cette approche de restauration. Les gestionnaires de terrain assurent la mise en œuvre concrète des plans d'action et la remontée d'informations ; les chercheurs définissent les indicateurs de suivi, testent des approches pilotes, produisent et diffusent les connaissances nécessaires à la reproductibilité des actions ; les collectivités et les décideurs politiques ont la responsabilité de prendre des orientations stratégiques et d'assurer une pérennisation des financements, condition indispensable au succès de démarches de long terme. Enfin, une coordination multi-acteurs permanente est essentielle pour maintenir conjoints les intérêts et mettre en place des réseaux de coopération qui facilitent l'échange d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques.

Dans cette transition vers une gestion plus intégrée des écosystèmes, un réseau francophone peut jouer un rôle clé. Agissant grâce à une langue commune, il faciliterait l'échange d'expériences, le partage de méthodes et l'adaptation des pratiques à différents contextes. Ce réseau permettrait aussi de construire une vision collective et de renforcer la cohérence des actions, en passant d'une gestion centrée sur une espèce à une véritable restauration des écosystèmes.

Communiquer et mieux partager au sein de la francophonie

Les enjeux de bancarisation des données, de valorisation et de restauration des écosystèmes soulignent la nécessité d'une circulation efficace de l'information. À cette fin, une coopération francophone constitue un cadre pertinent pour mutualiser les connaissances et les expériences, et ainsi améliorer la prévention et la gestion des EEE.

Plusieurs freins au renforcement des échanges ont pu être identifiés. Tout d'abord, le contexte propre à chaque pays crée des barrières : différences culturelles, conditions écologiques et enjeux géopolitiques rendent parfois difficile la transposition des méthodes. Le partage est aussi limité par la dispersion des données, leur accessibilité restreinte et le manque de standardisation dans les définitions ou les critères d'efficacité des actions. À cela peut s'ajouter une certaine réticence au partage de ces données. Elle peut être liée à la compétition scientifique, où la course à la publication incite à conserver l'information jusqu'à disposer de résultats plus complets et ou publiés, ou encore à la crainte d'être tenu responsable de l'introduction de nouvelles espèces. Les délais inhérents aux processus de publication des bases de données retardent par ailleurs l'accessibilité des données, ce qui pose problème lorsque la rapidité est essentielle, particulièrement pour les démarches de détection précoce et réaction rapide.

Enfin, le déficit de compétences en communication scientifique et technique freine la transmission claire et adaptée des connaissances, ce qui en limite l'appropriation par les gestionnaires et les décideurs. S'ajoute à cela le manque de moyens humains et financiers, de temps disponible, de moments de rencontre et d'outils spécifiques, qui entrave la structuration et la consolidation des échanges. Une difficulté

persistante réside également dans l'identification précise des personnes ou institutions de référence dans chaque pays.

Ces constats rejoignent les analyses internationales montrant que la fragmentation des initiatives et l'insuffisance de coordination transnationale constituent un frein majeur à l'efficacité de la lutte contre les EEE (Hulme, 2021).

Pour surmonter ces obstacles, plusieurs pistes ont été identifiées. L'organisation régulière d'événements communs, qu'ils soient en présentiel ou en ligne (webinaires, MOOC, cafés-débats), favorise le partage d'expérience et peut accompagner l'émergence de projets collectifs. Des formats tels que les « accélérateurs de projet », offrent des espaces de discussion particulièrement adaptés pour renforcer la coopération. Ces dispositifs reposent sur des échanges structurés entre pairs, permettant de soutenir un porteur d'initiative dans la définition de ses objectifs, l'identification des ressources nécessaires et la mise en œuvre concrète de ses actions. Ils favorisent le partage d'expériences, l'émergence de solutions créatives et la constitution de partenariats durables, tout en accélérant la concrétisation de projets qui sinon pourraient rester isolés ou manquer de visibilité.

Un enjeu important de la recherche d'une complétude de l'information disponible est l'utilisation de la littérature grise – rapports techniques, retours d'expérience de terrain, bilans de gestion – souvent produite localement mais très peu accessible à l'échelle internationale. La création ou le renforcement de centres de ressources francophones, sur le modèle du Centre de ressources national sur les EEE en France, pourrait jouer un rôle clé dans une mutualisation encore à créer. Toutefois, il est essentiel de s'appuyer sur les structures et réseaux déjà existants pour les faire évoluer dans cet objectif, afin d'éviter la multiplication d'initiatives émergentes sans socle fonctionnel préalable.

Trois grandes thématiques prioritaires pour une future coopération francophone ont émergé lors des échanges. La première est la prévention, qui passe par la biosécurité, la sensibilisation des usagers (codes de conduite par exemple), mais aussi par une meilleure connaissance des espèces présentes dans les pays voisins et susceptibles de s'établir. La deuxième concerne la détection : l'efficacité des systèmes d'alerte rapide repose sur la rapidité de communication entre pays, mais aussi sur l'adoption partagée et la diffusion de techniques de détection (comme l'ADN environnemental). La troisième est la gestion elle-même, avec un besoin marqué de partager les succès comme les échecs grâce à la rédaction et la diffusion de retours d'expériences de gestion, de comparer les stratégies d'éradication et de contrôle mises en œuvre, et de mieux organiser les appels à coopération.

Conclusion générale de l'évènement

En tant que réseau d'échanges, la francophonie constitue un levier à mobiliser davantage pour renforcer la prévention, améliorer la réactivité en matière de détection et développer des stratégies de prévention et de gestion plus efficaces face aux invasions biologiques. Si les obstacles liés au partage des connaissances demeurent importants, le développement d'outils adaptés, la valorisation des retours d'expérience et la clarification des réseaux de référence, comme le renouvellement régulier de telles journées d'échanges, apparaissent comme des conditions essentielles pour progresser vers une coopération francophone plus structurée et efficace pour répondre aux enjeux des invasions biologiques.



ORGANISATEURS DE L'ÉVÉNEMENT

- Camille Bernery (Comité français de l'UICN)
- Yohann Soubeyran (Comité français de l'UICN - France)

EN SAVOIR PLUS

- [Le programme et les supports de présentation](#)

BIBLIOGRAPHIE

1. Amano, T., González-Varo, J.P., Sutherland, W.J., 2016. Languages Are Still a Major Barrier to Global Science. *PLOS Biol.* 14, e2000933. <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.2000933>
2. Hulme, P., 2021. Advancing One Biosecurity to Address the Pandemic Risks of Biological Invasions. *BioScience* 71. <https://doi.org/10.1093/biosci/biab019>
3. Latombe, G., Pyšek, P., Jeschke, J., Blackburn, T., Bacher, S., Capinha, C., Costello, M., Fernández, M., Gregory, R., Hobern, D., Hui, C., Jetz, W., Kumschick, S., McGrannachan, C., Pergl, J., Roy, H., Scalera, R., Squires, Z., Wilson, J., McGeoch, M., 2017. A vision for global monitoring of biological invasions. *Biol. Conserv.*
4. Nuñez, M., Kuebbing, S., Dimarco, R., Simberloff, D., 2012. Invasive Species: To eat or not to eat, that is the question. *Conserv. Lett.* 5, 334–341. <https://doi.org/10.1111/j.1755-263X.2012.00250.x>
5. Prior, K.M., Adams, D.C., Klepzig, K.D., Hulcr, J., 2018. When does invasive species removal lead to ecological recovery? Implications for management success. *Biol. Invasions* 20, 267–283. <https://doi.org/10.1007/s10530-017-1542-x>
6. Sarat, E., Poulet, N., Soubeyran, Y., Dutartre, A., 2018. Valorisation socio-économique des espèces exotiques envahissantes établies en milieux naturels : un moyen de régulation adapté ? Première analyse et identification de points de vigilance.
7. United Nations Environment Programme, 2021. Ecosystem Restoration for People, Nature and Climate: Becoming #GenerationRestoration. United Nations, Erscheinungsort nicht ermittelbar.

RÉDACTION

- Camille Bernery (Comité français de l'UICN)

COMITE DE PILOTAGE

- Camille Bernery (Comité français de l'UICN - France)
- Yohann Soubeyran (Comité français de l'UICN - France)
- Alain Dutartre (expert indépendant - France),
- Arnaud Albert (OFB - France)
- Coraline Jabouin (OFB - France),
- Claude Lavoie (Université Laval - Canada)
- Etienne Branquart (Région Wallonne – CiEi - Belgique)
- Lucilla Carnevalli (ISPRA - Italie),
- Bruno Eusebi (ANF - Luxembourg)
- Gottlieb Dandliker (Etat de Genève - OCAN - Suisse)

